



# SÉLESTAT

## Souvenirs d'enfance

© Ville de Sélestat

**Départ :** Office de Tourisme,  
2 place du Dr Kubler  
67600 Sélestat

**Durée :** Environ 1 h 30

**Attention :** si vous partez à la découverte du trésor en soirée, pensez à emmener une lampe de poche, ce sera plus pratique !

Bienvenue à Sélestat pour une chasse au trésor sur les traces des souvenirs d'enfance ! Partez à la recherche de l'expression-trésor. Pour cela, à chaque étape, notez votre indice dans la grille ci-après. Bonne chance !

1	→		10											
2	→				14									
3	→									7				
4	→						17							
5	→		8			1								
6	→						15							
7	→		12											
8	→		16	6										
9	→		4						13					
10	→									11		3		
11	→				2					5				
12	→		9											

**1** En sortant de l'Office de Tourisme, partez sur la droite. Faites le tour de la Bibliothèque Humaniste. Allez admirer sa façade peinte. On peut y voir deux blasons. Celui de gauche représente un aigle.

L'indice n° 1 est le nom de l'animal représenté sur le deuxième blason.

**2** Revenez sur vos pas en direction du clocher. Tournez à droite dans la rue des Chevaliers. Prenez ensuite à droite, la rue des Marchands. Remarquez à l'angle de la maison à pans de bois, les sculptures du pilier. Qu'est-ce qui est représenté en bas du pilier, sous la torsade ?

Pour un sirène, l'indice n° 2 est **BOULES**, pour un buste humain, l'indice est **HOSTIE**, et pour un animal, c'est **FLEURS**.

**3** Vous arrivez ensuite sur la place d'Armes. Cherchez la plaque indiquant la maison où habita l'inventeur de l'horloge astronomique de Strasbourg. Elle se trouve à côté d'un magasin d'optique.

L'indice n° 3 est le nom de cet inventeur.

**4** Passez devant l'Hôtel de ville. Dans le hall d'entrée, observez la statue féminine de gauche. Que tient-elle dans sa main droite ?

La réponse se trouve dans la liste ci-dessous et vous donne l'indice n° 4.

- HARPON ;
- GLAIVE ;
- PIERRE ;

**5** Continuez en laissant la librairie sur votre gauche. Vous êtes sur la rue des Clés. Poursuivez jusqu'à la place de la Victoire où se trouve un édifice imposant : l'Arsenal Sainte-Barbe.

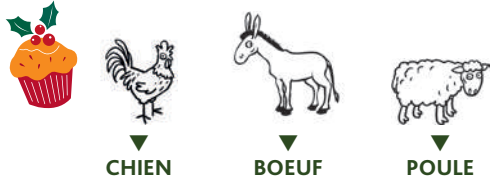
Cherchez le panneau d'information pour trouver l'indice n° 5. Il s'agit du nom de l'architecte chargé des travaux d'aménagement au XIX<sup>e</sup> siècle.

**6** Continuez sur la rue du 17 novembre. Au bout, tournez à gauche. Passez devant la synagogue. Continuez sur la rue du Président Poincaré. Prenez à gauche pour passer sous la Tour Neuve (également appelée Tour de l'horloge). En passant sous la tour deux fresques se font face. L'une représente quelques corporations de la ville au Moyen-Âge, l'autre une scène de chasse et vendage. Mais combien de personnages sont représentés sur cette dernière ? L'indice n° 6 est votre décompte noté en lettres.

**7** Continuez tout droit. Remarquez, en levant les yeux à gauche, l'humaniste Beatus Rhenanus qui vous observe. Poursuivez en direction du clocher. Vous arrivez place des Moulins. Remarquez la meule avec des sacs à côté. Combien y en a-t-il ? L'indice n° 7 est votre réponse notée en lettres.

**8** Tournez à droite, rue du Marteau. Passez devant la pharmacie de la Licorne. Au niveau de la rue de l'Hôpital, tournez à gauche. Passez devant le restaurant « Au bon Pichet » et sa belle façade. Un peu plus loin, toujours à droite de la rue, rendez-vous dans le Jardin du Sapin. Approchez-vous de la grotte. L'indice n° 8 est la couleur du chemisier de la Vierge.

**9** En ressortant du Jardin par où vous êtes entrés, continuez sur la droite. Remarquez, en face, au n° 16B, la Maison des aînés et des aidants. Prenez l'allée à droite de cette maison pour arriver derrière l'église Sainte-Foy. Contournez-la par la droite et remarquez sur cette façade latérale, le bas-relief au-dessus du petit portail d'entrée. L'indice n° 9 est le mot inscrit sous le dessin qui représente un animal visible sur ce bas-relief.



**10** Continuez pour vous retrouver devant l'entrée principale de l'église, face à l'école Sainte-Foy où figure la plaque commémorant les visites des chefs d'État. L'indice n° 10 est le nom du Président qui se rendit à Sélestat en 1923.

**11** Dos à l'entrée de l'église, repérez la statue sur la maison qui a pour n° (4 × 11 = ...). Face à celle-ci, prenez la rue à droite. Tournez à droite dans la rue du Sel, face à la Maison du pain. Vous croisez la rue du Babil. Continuez sur la rue de la Grande Boucherie et poursuivez jusqu'à la Tour des Sorcières. L'indice n° 11 est **ÉPICES** si la tour est ronde, **GÂTEAU** si elle est octogonale et **ÉTOILE** si elle est carrée.

**12** Passez sous la Tour pour arriver sur le boulevard. Tournez à gauche, traversez le passage piéton, continuez pour passer près de la porte de Strasbourg. Entrez dans le parc puis rejoignez l'église Saint-Georges. Entrez dans l'église pour trouver la réponse à cette dernière question : Avec quoi décorait-on à l'origine les arbres de Noël ? du tissu, des bretzels ou des pommes.

L'indice n° 12 est l'initiale de votre réponse.

Empruntez ensuite le square Saint-Georges pour rejoindre l'Office de Tourisme. Il ne vous reste plus qu'à compléter la grille ci-dessous à l'aide de vos réponses. Vous avez trouvé ? Alors, chantez en chœur votre réponse au comptoir de l'Office de Tourisme ! Une récompense vous y attend.

1	2	3	4	5	6	7	8	6	9	10	3
11	2	10	12	5	8	13	2	11	5	14	8
15	7	5	16	'	6	10	1	5			
14	6	17	5	11	12	7	11	5			

## SÉLESTAT HAUT-KOENIGSBOURG

### TOURISME

2 place du Dr Kubler - 67600 Sélestat  
Tél. +33 (0)3 88 58 87 20  
accueil@selestat-haut-koenigsbourg.com

#### HORAIRES :

Horaires indiqués à titre indicatif, appelez-nous pour être sûrs !

#### Novembre

Du mardi au samedi :  
10h - 12h et 14h - 17h30

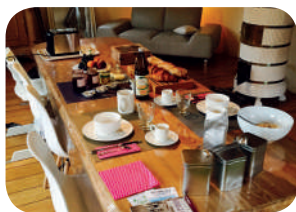
#### Décembre

Du lundi au samedi :  
9h30 - 12h et 14h - 17h30  
Ouvert les 4 dimanche de l'Avent :  
9h30-12h / 14h-17h30  
24/12 : 9h30 - 12h  
31/12 : 9h30 - 12h et 14h - 16h  
Fermé les 25 et 26/12  
ainsi que le 01/01

# JEU-CONCOURS

Pour prolonger les bons moments que vous venez de passer à la recherche des trésors de Noël, participez au tirage au sort et tentez de gagner :

**UN SÉJOUR EN FAMILLE À "LA GRANGE AUX COQS",  
CHAMBRES D'HÔTES À ITTENHEIM,  
EN ALSACE !**



## POUR PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT :

A chaque chasse réalisée – et donc à chaque trésor découvert – faites tamponner le bulletin de participation ci-contre par l'office de tourisme concerné.

Lorsque vous aurez découvert 3 trésors, complétez lisiblement le bulletin et remettez-le à l'un des offices de tourisme participant aux Chasses aux Trésors de Noël.

Le tirage au sort aura lieu durant la 2e quinzaine de janvier 2021. Le gagnant sera averti par téléphone et son bon-cadeau lui sera adressé par courrier.

### EXTRAITS DU RÈGLEMENT :

#### • ARTICLE 1

Alsace Destination Tourisme, 1 rue Camille Schlumberger à 68000 COLMAR, propose des Chasses aux Trésors de Noël 2020 avec un tirage au sort. Ce jeu est organisé dans le cadre de la campagne « Noël en Alsace 2020 » du 25 Novembre 2020 au 06 Janvier 2021, dans les 26 Offices de Tourisme suivants :

Alsace Verte, Hanau-La Petite Pierre, Seltz-Lauterbourg, Pays Rhénan, Pays de Haguenau, Pays de Saverne, Kochersberg, Mossig et Vignoble, Pays du Mont Sainte-Odile, Obernai, Pays de Barr, Grand Ried, Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme, Pays de Ribeauvillé-Riquewihr, Val d'Argent, Vallée de Villé, Colmar et sa Région, Pays Rhin-Brisach, Vallée de Kayersberg, Vallée de Munster, Eguisheim-Rouffach, Pays de Guebwiller, Masevaux, Thann-Cernay, Mulhouse, Sundgau.

#### • ARTICLE 2

Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure (ou mineure à condition de disposer d'une autorisation parentale) résidant en France ou à l'étranger à l'exclusion des dirigeants, des collaborateurs permanents et occasionnels

ainsi que des membres de leurs familles directes (ascendants, descendants, conjoints) d'Alsace Destination Tourisme.

#### • ARTICLE 3

La participation au tirage au sort des « chasses » s'effectue exclusivement par le dépôt d'un bulletin de participation portant les tampons de 3 Offices de Tourisme différents, de 3 commerçants partenaires ou le nom du trésor manuscrit par vos soins, attestant les 3 « chasses » réalisées. Le bulletin doit être déposé à l'accueil des Offices de Tourisme cités à l'article 1. La participation au tirage au sort est individuelle.

#### • ARTICLE 11

Le présent règlement est disponible sur demande auprès d'Alsace Destination Tourisme. Tout joueur est réputé l'avoir accepté par le simple fait de sa participation.

Les données recueillies via le formulaire de participation (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) sont intégrées par les Offices de Tourisme dans leur outil commun de gestion relation client ; ces données sont utilisées pour envoyer des informations touristiques aux joueurs.

#### • ARTICLE 16

Le lot gagnant sera envoyé sous forme de bon de réservation par voie postale à l'adresse indiquée sur le bulletin de participation.

#### • ARTICLE 17

Le lot attribué est personnel et non cessible. Il ne pourra faire l'objet d'aucun échange ou d'une quelconque contrepartie en numéraire ou autre.

#### • ARTICLE 19

Conformément aux dispositions des articles L121.37 et L121.38 du Code de la Consommation, le présent règlement est adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande, en écrivant à l'adresse du jeu : Alsace Destination Tourisme.

Les frais de demande de règlement adressée par courrier sont remboursés sur la base du tarif lent en vigueur, sur simple demande écrite à l'adresse du jeu (joindre un RIB ou un RIP)

# BULLETIN DE PARTICIPATION

## CHASSES AUX TRÉSORS DE NOËL 2020/2021

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Pays : ..... Téléphone : .....

Adresse mail : .....



Office de  
Tourisme

①



Office de  
Tourisme

②



Office de  
Tourisme

③

